

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LA BALME LES GROTTES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU

28 MARS 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, suite à convocation de Monsieur CHAPIT Didier –

Présents : BERTHELOT Jean-Pierre - CONVERT Sylvain - CREBESSEGUES Etienne - DANH-NGHET Stéphanie - FLAMANT Patrick - FRANCHELIN Jean-Claude - GABEURE Martine - GOULAUX Sandra - JACQUIER Habiba - JULIEN Virginie - PARISSSE Thomas - RUIZ Gérard - TAVERNESE ROCHE Stéphanie - TORRES Gaëlle - WACHOWIAK Edmond.

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) : /

Procuration(s) : /

Secrétaire de séance : Sylvain CONVERT

Date de convocation : 24 mars 2014

-----O-----

Vu par Nous, Maire de la Commune de LA BALME LES GROTTES ISERE pour être affiché le 03 avril 2014 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

LA BALME LES GROTTES, le 1^{er} avril 2014

Le Maire – Martine GABEURE

DEBUT DE LA SEANCE A 20H00

Didier CHAPIT informe le Conseil Municipal que conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du président et du secrétaire de séance.

Comme le veut la tradition, il propose de désigner le plus âgé de l'assemblée pour la présidence et de nommer le plus jeune pour assurer les fonctions de secrétaire.

Après concertation, le Conseil Municipal demande à Monsieur RUIZ Gérard d'assurer les fonctions de président de séance.

Après concertation, le Conseil Municipal demande à Monsieur Sylvain CONVERT d'assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

I – ELECTION DU MAIRE

Nom du/des candidat(s) : Madame GABEURE Martine

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 15 bulletins blancs ou nuls : suffrages exprimés : 15

Résultat du vote : Madame GABEURE Martine : 15 voix

Madame GABEURE Martine ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire de la commune de La Balme Les Grottes.

II – ELECTIONS DES ADJOINTS

Sous la présidence du maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le maire indique qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de 4 adjoints. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à 4 le nombre d'adjoints au maire.

Premier Adjoint :

Nom du/des candidat(s) : Monsieur BERTHELOT Jean-Pierre

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 15 bulletins blancs ou nuls : 0 suffrages exprimés : 15

Résultat du vote : Monsieur BERTHELOT Jean-Pierre : 15 voix

Monsieur BERTHELOT Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire de la commune de La Balme Les Grottes. Il sera chargé principalement du budget et des finances.

Deuxième Adjoint :

Nom du/des candidat(s) : Madame GOULAUX Sandra

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 15 bulletins blancs ou nuls : 0 suffrages exprimés : 15

Résultat du vote : Madame GOULAUX Sandra : 15 voix

Madame GOULAUX Sandra ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire de la commune de La Balme Les Grottes. Elle sera chargée principalement de la petite enfance et de la gestion de l'école.

Troisième Adjoint :

Nom du/des candidat(s) : Monsieur RUIZ Gérard

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 15 bulletins blancs ou nuls : 0 suffrages exprimés : 15

Résultat du vote : Monsieur RUIZ Gérard : 15 voix

M Monsieur RUIZ Gérard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire de la commune de La Balme Les Grottes. Il sera chargé principalement des travaux et du service technique.

Quatrième Adjoint :

Nom du/des candidat(s) : Madame TAVERNESE ROCHE Stéphanie

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 15 bulletins blancs ou nuls : 0 suffrages exprimés : 15

Résultat du vote : Madame TAVERNESE ROCHE Stéphanie : 15 voix

Madame TAVERNESE ROCHE Stéphanie ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au maire de la commune de La Balme Les Grottes. Elle sera chargée principalement de la gestion de grottes.

II – QUESTIONS DIVERSES

- 1. Présentation des nouveaux élus aux employés le jeudi 03 avril 2014.**
- 2. Le prochain conseil municipal aura lieu le 04 avril 2014**
- 3. Journée environnement.net (nettoyage de printemps) : les balmolans désirant participer à cette manifestation sont attendus le samedi 05 avril 2014 à 08h45 devant la marie. Un « casse-croute » sera offert par la municipalité à tous les participants.**

FIN DE LA SEANCE A 20H30